

Mali



Population : 23,77 millions d'habitants
Superficie du Pays : 1,24 million km²
Langues officielles : Bambara, Arabe, Soninké, Tamasheq, Peul, Mamara, Bobo, Khassonké, Songhaï

Année de création du Conseil : 1992

Contact :
Tel :

Année d'adhésion à l'UCESA :

Email :

Missions

- Le CESEC émet des avis sur les projets de lois et politiques publiques, contribuant ainsi à l'élaboration de lois et de politiques conformes aux besoins et attentes de la société.
- Le CESEC participe aux commissions d'intérêt national à caractère économique, social et culturel, permettant de faire entendre les points de vue des différents acteurs de la société civile ;
- Le CESEC vise à favoriser la collaboration entre les différentes catégories professionnelles et à assurer la participation de la société civile à la politique économique et sociale du pays ;
- Le CESEC collecte les informations nécessaires à son activité, notamment en organisant des consultations auprès des acteurs locaux et des experts ;
- Le CESEC joue un rôle important dans la promotion de la culture et du patrimoine du Mali, en soutenant les initiatives culturelles et en contribuant à la valorisation des traditions et des savoirs locaux.

Organigramme

Le Conseil est composé de quatre organes :

- Le président,
- L'assemblée générale,
- Le bureau,
- Les commissions.

Composition

- Le président du Conseil est : Elu au sein du Conseil par leurs pairs,
- Mandat du président : 5 ans et demi, renouvelable sans limitation précise,
- Le nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil : 1
- Le nombre de conseillers siégeant au sein du Conseil : 56
- Nomination du secrétaire général du Conseil : Nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du bureau du Conseil présenté par le Premier Ministre.

Partenariats

Utilité des partenariats :

- Accès à du financement : NA
- Conduite de projets, d'actions communes : NA
- Organisation d'évènements conjoints : NA
- Partage de bonnes pratiques : NA
- Accès à des données scientifiques, des rapports d'experts : NA
- Dons de moyens techniques : logiciels, ordinateurs, serveurs : NA

Les partenaires et affiliations actuels :

- UCESA

Président du Conseil Yacoubé Katilé 2021 - ...

- Il a suivi des études dans le domaine de l'administration publique ;
- Il a commencé sa carrière syndicale au sein du Syndicat national des douanes du Mali (Syntaxe), où il a occupé divers postes de responsabilité ;
- En 2014, il a été élu Secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM).

Fonctionnement

Le conseil :

- A la capacité de s'auto-saisir sur les sujets de son choix,
- Peut être saisi par le chef de l'Etat,
- Par l'Assemblée nationale.

Fréquence des réunions du conseil : au moins deux fois par an,

Existence d'un règlement intérieur : oui

Communication des décisions ou des activités au public :

- Au journal officiel,

Consultation de la société

La société civile a ses représentants au Conseil Economique et Social.

- Edifice dédié pour ses bureaux : oui
- Site internet : non
- Page Facebook : non
- Compte Instagram : non
- Compte X : non
- Intranet : non
- Serveur sécurisé : non
- Compte de messagerie officiel et privé : non

Comités et commissions

Les commissions permanentes du CESEC sont les suivantes :

- La commission de développement rural,
- La commission économique et financière,
- La commission de l'éducation, de la culture et de la communication,
- La commission des affaires sociales et santé,
- La commission science, technique et environnement.

Fréquence des réunions de ces commissions : deux fois par an.

Financement

Budget de l'Etat

